

Marseille, le 04 novembre 2019

Le secrétaire général
de la direction des services
départementaux de l'éducation nationale
des Bouches-du-Rhône

à

Mesdames et messieurs
les enseignants du 1^{er} degré

académie
Aix-Marseille

direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Bouches-du-Rhône

Secrétariat général

Référence
VL/CJ/2019-035
Dossier suivi par
Vincent. Lassalle
Téléphone
04 91 99 68 32
Mél.
ce.sg13
@ac-aix-marseille.fr

28-34 boulevard
Charles Nédelec
13231 Marseille
cedex 1

Objet : Modalités et Outils de communication avec la DPE

La DSDEN-13 cherche à faciliter les échanges entre les enseignants et les gestionnaires des différents bureaux de la **Division du personnel enseignant (DPE)**. Cet objectif incontournable de service public soulève une réelle difficulté face aux 50 000 appels annuels que les 35 agents de la DPE doivent traiter. Les informations suivantes sont destinées à fluidifier la communication en réservant les appels téléphoniques pour les seules informations individuelles.

1/ Présentation des outils numériques

De nombreux outils numériques sont à votre disposition pour obtenir ou solliciter une information.

Notamment, le PIA constitue un véritable Espace numérique de travail sur lequel toutes les applications nécessaires sont regroupées. Vous pouvez accéder au PIA en bas de la page d'accueil du site grand public de la DSDEN.

Vous trouverez sur le PIA :

- un accès au webme! : Il s'agit du fournisseur de courriel de l'Education nationale. Cette adresse de l'Education nationale (prénom.nom@ac-aix-marseille.fr) est la seule que vous pouvez utiliser pour vos échanges avec la DPE. Les adresses mails de messagerie de fournisseurs privés sont proscrites. Pour des raisons de sécurité, la re-direction des messages des boîtes ac-aix-marseille.fr est d'ailleurs désormais impossible.
- un accès à i-prof : I-Prof centralise toute les informations que votre employeur détient sur votre situation personnelle et sur votre carrière. Il propose également une messagerie distincte de l'adresse mail professionnelle. Vous pouvez utiliser cette messagerie pour communiquer avec votre gestionnaire, notamment pour demander la mise à jour d'informations.
- un accès à de multiples applications utiles pour votre gestion administrative (DT-Chorus pour vos frais de missions, GAIA pour la formation professionnelle, ANACAD l'annuaire académique...).
- un accès aux informations collectives détaillées au point suivant.

2/ Informations collectives

De nombreuses informations sont identiques pour chacun des enseignants. Désormais, depuis septembre 2019, vous êtes destinataires sur votre adresse professionnelle (...@ac-aix-marseille.fr) des alertes relatives à la publication des circulaires, appels à candidatures et autres informations destinées aux enseignants. Nous vous incitons à consulter cette messagerie régulièrement.

Le Bulletin départemental (accessible en bas de la page d'accueil du site grand public ou à partir du PIA) publie les notes et circulaires de la DSDEN. Un historique est conservé pour avoir accès aux anciens BD.

L'Info paye parait une fois par mois. Accessible via le PIA elle recense l'ensemble des informations collectives ayant trait à la paye (calendrier, indemnités...)

Le Calendrier type récapitule les dates des opérations de gestion au cours de l'année scolaire. Il vous permet de préparer vos demandes pour les différentes campagnes (temps partiels, mouvements...).

L'Espace « Instances », accessible via le PIA, rend compte des échanges lors des instances consultatives (CDEN, CTSD, CAPD, CDF, CHSCT) en publiant les résultats des opérations collectives.

2/2

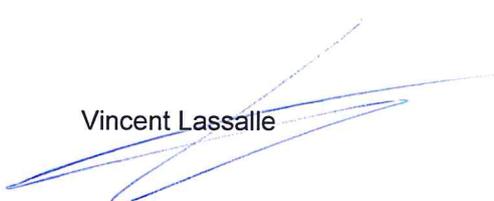
Les directeurs d'école disposent également d'une mallette des directeurs concentrant les informations et outils utiles aux directeurs, d'une e-lettre mensuelle récapitulant les derniers textes et consignes parus et du Flash Info de la DASH-CT sur les informations concernant les questions d'hygiène, de santé et de sécurité.

3/ Informations individuelles

Pour les informations liées à votre situation personnelle vous pourrez adresser vos demandes par un des modes de communication suivant (en évitant de multiplier les usages afin de faciliter le traitement de chaque demande):

- le courriel : nous vous conseillons de privilégier les échanges par courriel en utilisant votre adresse professionnelle (prenom.nom@ac-aix-marseille.fr). Les adresses mails des services et gestionnaires figurent en annexe.
- la messagerie i-prof : comme indiqué plus haut, la messagerie i-prof n'est pas la messagerie professionnelle. Il s'agit d'une messagerie distincte que vous pouvez également utiliser pour contacter votre gestionnaire.
- le téléphone : les coordonnées téléphoniques des gestionnaires figurent en annexe. Les après-midi étant réservés aux opérations de contrôle de la paie, aux réunions et aux formations, les gestionnaires répondent au téléphone le matin et le mercredi toute la journée, aux heures ouvrables.
- l'entretien en présentiel :
 - Pour toute question relative à votre situation administrative ou financière, les chefs de bureaux et gestionnaires de la DPE reçoivent les enseignants sur rendez-vous les lundis, mardis, jeudis vendredi. Inutile donc de vous déplacer si vous n'avez pas de rendez-vous. En revanche, les services reçoivent SANS rendez-vous le mercredi.
 - Pour toute question dépassant le cadre de votre situation administrative et financière (mobilité, carrière, perspectives, accompagnement de situations particulières) ou multi critères, vous pouvez solliciter en précisant le motif de votre demande par mail (ce.dpe13-secretariat@ac-aix-marseille.fr) un entretien auprès du secrétariat de la DPE, pour un entretien, exclusivement le mercredi.
- la RH de proximité : la mise en place du programme national de RH de proximité permettra aux enseignants des circonscriptions non marseillaises de rencontrer sur leur territoire les différents bureaux au moins une fois par an. L'information des dates des rencontres RH de proximité sera assurée par chaque circonscription concernée au fur et à mesure du calendrier.

Vincent Lassalle



Annexes :

- liste et coordonnées des bureaux et gestionnaires

GESTIONNAIRE SERVICE DPE1 - 2019/2020

17/09/2019

Chef Service DPE 1 : Mme Françoise TAVERNIER 0491996731 ce.dpe13-chef1@ac-aix-marseille.fr

Coordinatrice paie : MME Valérie ALESSANDRI 0491996631 ce.dpe13-coordopaye@ac-aix-marseille.fr

Répartition alphabétique	Nom du gestionnaire	Jour Présence	Téléphone	Adresse mail (précisez votre nom et prénom dans l'objet du mail)	Bureau DSDEN
A... à BEAUSSAC	REMY Odile	Tous les jours.	0491996868	ce.dpe13-1a@ac-aix-marseille.fr	Bureau A Porte 414
BEAUSSAN... à BOURGOI..	CHALAL Jacqueline	Tous les jours.	0491996732		
BOURGOUGN... à CHAUVI...	CHOFFAT Jean-Christophe	Tous les jours.	0491996627		
CHAUVO... à DEMEU...	FERHAT Djamila	Tous les jours.	0491996737	ce.dpe13-1b@ac-aix-marseille.fr	Bureau B Porte 408
DEMEY... à FERAC... Référente EPP	FRANCILLETTE Magali	Tous les jours.	0491996792		
FERAR... à GEI...	MOLINARI Florence	Sauf mercredi	0491996791		
GELL... à HOUEL...	LUPO Anne	Tous les jours.	0491996798	ce.dpe13-1c@ac-aix-marseille.fr	Bureau C Porte 409
HOUET... à LEGRE...	LABORDERIE Carole	Tous les jours.	0491996742		
LEGRO à MATHIO...	BEN NACEF Sarah	Tous les jours.	0491996744	ce.dpe13-1d@ac-aix-marseille.fr	Bureau D Porte 410
MATHIS... à ORG...	EGEA Mélissa	Tous les jours	0491996799		
ORI... à PRIN AB... Correspondante Service des Pensions Rectorat	PACHECO Christiane	Tous les jours.	0491996753		
PRINC... à ROUM... Assistants en langues étrangères	BARRA Aurélie	Sauf mercredi	0491996797	ce.dpe13-1e@ac-aix-marseille.fr	Bureau E Porte 412
ROUQ... à TCHEL...	CARRERE Jean-Philippe	Tous les jours.	0491996740		
TCHER... à Z... Correspondance ARIA – Sécu – MGEN	MARTINEZ Magali	Tous les jours.	0491996738		